

§ II- LETTRES, N° 229

2- A MERE

HENRI-DOMINI UE, N° 154

LETTRE, N° 154

+

Esbarres, ce 19 Mai 1868.

A mon tour, Mon Enfant, je viens vous dire bon courage! En tout cela, je ne vois rien que de bien triste, mais rien de désespéré, et j'espère encore, j'espère toujours que Dieu aura pitié de cette pauvre âme, qui s'est donnée à lui, un jour, si généreusement et de si bon coeur, et lui rendra tout ce qu'elle croit avoir perdu. Si je la dispense de communions et de ~~absol~~ confessions, ce n'est pas que je le croie nécessaire, mais c'est un essai. Comme après tout aucune loi de Dieu n'oblige à ces choses fréquentes et que la règle est de suivre en cela les attraites des âmes, puisque jusqu'à ce jour nous lui avons permis la communion très fréquente parcequ'elle en avait le désir; nous pouvons bien de même lui permettre la communion très rare, puisqu'elle en ressent comme le besoin. Il n'y a du moins, aucun inconvénient sérieux à essayer. Nous verrons ce que cela amènera

Il n'est pas douteux que nos imperfections et nos péchés ne contribuent, en général, à aggraver les épreuves par lesquelles Dieu juge à propos de faire passer ou l'âme de nos filles et de nos Enfants, ou l'oeuvre elle-même; en ce qui me touche, j'en suis parfaitement persuadé. Ce n'est pas une raison pour nous décourager, ni même pour avoir peur, comme si nous défilions de Dieu, mais au contraire pour nous sentir stimuler à mieux faire et à devenir des saints, à quelque prix que ce soit.

Ce qui m'attriste le plus dans votre lettre, c'est de vous voir encore poursuivie des mêmes pensées. Il est si évident, si palpable, aujourd'hui surtout, que ces pensées là sont fausses et injustes; et vous



Henri Domini
Not

même avez si bien reconnu la nécessité de prendre actuellement un soin particulier de son âme que vous en êtes arrivée presque à le faire trop, d'après ce que vous me dites. Que j'ai de la peine de vous voir vous aussi sous le coup d'une tentation si petite et si grande! De grâce, n'y arrêtez jamais votre cœur. Oh! que l'ennemi de tout bien est donc habile!... Mais la Grâce de Dieu sera plus forte que Lui.

J'ai demandé à nos 45 Enfants de la 1^{re} Commun-ion à offrir à mes intentions leur chapelet récité en commun chaque jour, pour une grâce importante (que vous devinez).

Il y a bien un autre inconvénient à attendre à la Fête Dieu, c'est que venant plus tard cette fois, il me faudra attendre un peu plus tard pour demander à revenir. J'arrangerai donc tout, si je le puis, pour partir dans les premiers jours de Juin et ne quitter Béthanie qu'après la Fête Dieu, mais la question est de savoir si vous ferez la procession, comme nos Pères, le Jeudi même, ou si vous la renverrez au Dimanche comme les Paroisses; cela me mènerait loin.

Une lettre pour J... Lisez la et ne la lui remettez que si elle est conforme à votre pensée.

Une lettre pour notre pauvre fille. Soyons saints et sauvons cette âme. Son premier dévouement le mérite bien.

Une lettre du bon Aumônier d'Auberive qui nous viendra peut être le 21 Juillet. Il nous propose, mais pour l'an prochain seulement, 2 personnes en qui il ne voit d'obstacle que leur âge; et ce n'est pas sans raison. L'une a 48 ans, l'autre 38. La première se nomme Didier. Elle a 800^f la-~~1~~ et a été déjà au Refuge de Montpellier, mais est bien maintenant; la 2^e - Collot. Il demande s'il faut leur laisser espérer d'être reçues à Béthanie. Je ne sais guère. Consultez sur elles nos Enfants, et donnez moi votre avis.

Il parle d'une autre nommée Maréchal, âgée de 32 ans, libérable le 15 Août. Mais comme elle a besoin d'aller dans sa famille pour affaires et qu'il redoute ces voyages, avec raison, il demande s'il ne vaut pas mieux désormais envoyer directement à Béthanie, sauf à nous à permettre ensuite, s'il y a lieu, d'aller un peu dans sa famille. Il pense qu'après avoir vu et goûté Béthanie, elles auront plus de force pour résister aux séductions



Handwritten signature: J. P. P. P.

de la liberté. Elle a quelqu'avoir, notamment une maison. Répondez moi encore sur cela.

Il travaille à me faire appeler à Auberive pour la retraite aux Détenues; mais ce n'est pas encore mûr.

On est bien content de S. Hyac. à Besançon, mais tachons qu'elle ne se gâte point, et corrigeons là de cette susceptibilité; si Dieu nous aide nous y arriverons, je l'espère. Prions bien. Pourquoi dites-vous à propos de ma nièce "Puisse N.S. vous la conserver et vous la donner pour fille un jour! Pourquoi n'avoir pas dit nous? Vous m'avez fait de la peine.

Je ne comprends pas bien ce que vous me dites de S. Phil. Il me semble qu'il était convenu qu'elle serait S^r Converse auxiliaire. Par conséquent elle aurait le même habit que nos Enfants, sauf la robe blanche; mais pour son infirmité je comprends votre pensée et nous la recevrons avant.

Je réponds à votre lettre du 16.

Je suis de votre avis pour la postulante du R. P.Z...

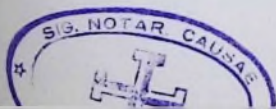
Je ne sais pourq. je n'ai jamais bien compté sur M^{le} Victorine, et cependant je n'ai rien contr'elle. Si dans sa prochaine lettre, elle se montre hésitante, je suis d'avis de ne pas la presser, ou même de ne pas l'accepter. Si au contraire rien n'est changé dans ses sentiments, qu'elle vienne!

J'ai peine à comprendre comment M^{le} Virginie pourrait être du nombre des personnes dont vous a parlé (-----), car elle n'a pas d'instruction.- Elle ne m'a pas encore répondu

Avez-vous trouvé de ces Testam. Spir^{els} pr en envoyer au R. Père G. Votre lettre ne prononçait pas mon nom. Sachez s'il a quelque chose à mon sujet! Je ne le voudrais pas; malgré tout ce qui s'est passé, je l'aime en vrai frère, je crois.- Non, je n'ai pas trouvé dans ma cellule la solitaire des rochers. Où l'a-t-il mise?

Veillez ajouter aux intentions ~~pe~~ inscrites sur le cahier des recommandations:

M.D. de M- Un vieillard et sa famille- C'est ce Monsieur de 82 ans qui nous a promis 200 fr. au 11 Juillet jusqu'à sa mort.



Spurmann
not

et M.L.L.- Une bienfaitrice et ses enfants.- C'est un
dame qui nous envoit quelquefois.
et enfin: M^{le} D...- Un malade- C'est M^{le} Demangeot qui
n. recommande son oncle très malade

Sachez donc si S^r Hya. a rapporté de Besançon
la relique de la vraie croix et l'autre relique qu'elle
devait prendre chez les Carmélites, et si elle a fait
contresigner l'authentique que j'ai apporté de Nîmes.

Avez-vous trouvé quelque chose au sujet des
promesses de M^{me} Pion. Je vais attendre votre prochaine
lettre pour lui dire que nous ne trouvons rien de ce genre.

La petite retraite marche bien ici; je suis
content de ces petits Enfants, mais la paroisse est froide
et peu religieuse. M. le Curé est excellent. Il ne
sait rien de l'Oeuvre et je n'en dis rien parceque je
n'en vois ni l'occasion, ni l'utilité; mais j'y pense toujours
et je prie.

A Dieu, mon Enfant, bon courage! Je prie bien
pour vous et tout particulièrement pour vous chaque matin au momento,
et vous savez ce que je demande: que vous soyez
toute à N.S. et que je sois tout à Lui, et qu'ainsi en
Lui, mais ~~en~~ seulement en Lui et avec Lui, nous soyons
un tous deux.

A Dieu, mille bonnes choses à toutes nos chères
Filles et Enfants que je porte perpétuellement dans mon
cœur. Dites leur bien que je suis de tout cœur, en l'amour
de N.S. Jésus-Christ et de Notre Dame

Votre père et le leur,

fr. M. Jean-Joseph



Spécial/curé
17/11